

PLUS QUE DE L'EAU. NEWS

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Vous avez sous les yeux notre dernière newsletter de l'année. Lorsque je me retourne sur 2013, je suis frappé de constater à quel point les attaques dirigées contre notre eau minérale naturelle et contre la branche ont une nouvelle fois gagné en intensité. Les assauts prennent différents visages, des initiatives d'inspiration internationaliste visant à éradiquer la consommation d'eau minérale naturelle dans une administration communale aux sirènes de ceux qui cherchent à discréditer ce produit naturel à coups de résultats d'analyses douteux et mal interprétés. Cela donne à réfléchir. Il règne un climat délétère en mode «fire and forget»: on s'accommode aisément de flétrir la réputation de l'autre, pourvu qu'on puisse se profiler. C'est dommage, et pas viable à terme.

De son côté, l'eau minérale naturelle s'écoule et filtre à travers les roches pendant des décennies avant de voir la lumière du jour à sa source. La nature décide où et quand. Dans cet esprit, je vous souhaite – nous souhaite – un retour aux vraies valeurs, avec une année plus sereine et plus respectueuse de notre activité et de ce nous sommes.

Avec mes salutations hivernales,



Marcel Kreber,
Secrétaire général de l'Association suisse des sources d'eaux minérales et de producteurs de soft drinks (SMS)

ÇA COULE DE SOURCE

Le 21 octobre, la CI Eaux minérales et l'Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks (SMS) ont invité les médias à une conférence de presse. La conférence faisait suite à des attaques injustifiées de la part de l'association Médecins en faveur de l'environnement et à la décision prise par la ville de Berne de bannir l'eau en bouteille dans l'administration communale.

ATTAQUE INJUSTIFIÉE

Que s'est-il passé? Le 5 septembre 2013, des membres de la SMS ont été sommés de prendre position sur des analyses de substances qui auraient été décelées dans des échantillons d'eau minérale naturelle. Les Médecins en faveur de l'environnement leur ont laissé en tout et pour tout deux jours ouvrés pour prendre position. Puis: aucun rapport d'analyse avec indications sur les échantillons, adresse du laboratoire ou signature. Un tel mode opératoire n'est pas acceptable, d'autant que les Médecins en faveur de l'environnement avaient déjà acheté les bouteilles d'eau minérale en janvier et les avaient manifestement analysées en mai 2013. Bilan de cette grande tempête dans un verre d'eau (minérale): aucune des eaux minérales testées par Médecins en faveur l'environnement ne contrevient aux prescriptions légales. Par contre – hélas! – le mal était fait, et la réputation égratignée. Des articles de presse irréfutés et infondés ont même parlé de «saloperie en bouteille» [trad.] et autres choses de cet acabit.

INTERPRÉTATION BIAISÉE

La goutte qui a fait déborder la bouteille d'eau minérale est ensuite venue de la ville de Berne, qui a décidé de bannir l'eau en bouteille. Les responsables de l'administration ont motivé cette décision par l'engagement de la ville sous la bannière d'une initiative internationale qui lui confère le label «Blue Community». Selon l'initiative, l'approvisionnement en eau est une mission des pouvoirs publics et doit le rester dans tous les pays. Cet engagement louable pour le droit à l'eau à l'échelle mondiale est malheureusement mal interprété – précisément dans la capitale de notre pays. En Suisse, la privatisation de l'eau potable n'est pas à l'ordre du jour. Et surtout: l'eau minérale naturelle et l'eau du robinet sont deux produits différents. On se demande à quoi jouent les responsables

communaux en établissant ce lien et en prenant une décision qui jette le discrédit sur les embouteilleurs d'eau minérale indigènes. La liberté de choix est un principe fort en Suisse. Qu'une ville vante son eau du robinet, tant mieux. Mais lorsqu'elle s'attaque de manière injustifiée à l'eau minérale pour en faire son bouc émissaire, nous ne pouvons pas rester les bras croisés. En interdisant l'eau minérale naturelle pour doper la consommation d'eau du robinet dans notre pays, nous autres Suisses ne faisons pas grand-chose contre la pénurie d'eau qui s'aggrave rapidement en Inde et dans d'autres pays de l'hémisphère sud.

Il reste à espérer que la question hautement émotionnelle de l'eau fera à l'avenir l'objet de débats plus objectifs, menés dans le respect des règles du jeu. Loin de cette attitude inacceptable qui consiste à faire jouer l'une contre l'autre eau du robinet et eau minérale naturelle.

ACTU-BULLES

Qu'est-ce au juste que l'eau minérale naturelle? L'ordonnance sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale (état: 27 décembre 2005), éclaire notre lanterne. Extraits:

L'eau minérale naturelle doit se distinguer par sa provenance géologique particulière, par la nature et la quantité de ses composants minéraux, par sa pureté originelle ainsi que par une composition et une température constantes dans les limites des variations naturelles. Ces caractéristiques doivent avoir été vérifiées par des procédés scientifiquement reconnus, selon des critères:

- géologiques et hydrogéologiques;
- physiques, chimiques et physico-chimiques;
- microbiologiques.

L'eau minérale naturelle ne peut subir aucun traitement ni aucune adjonction.

Les récipients d'eau minérale naturelle destinés à la vente doivent être munis d'une fermeture empêchant toute possibilité de falsification ou de souillure – d'où le conditionnement en bouteilles.

REJOIGNEZ LA CI EAUX MINÉRALES !



La CI Eaux minérales grandit encore et encore : fondée en 2009, la communauté formée de parlementaires et de représentants de l'industrie et des autorités s'engage efficacement pour la défense d'un produit naturel. La CI Eaux minérales défend l'eau minérale naturelle et les qualités spécifiques de ce pur produit de la nature, tout en soulignant l'importance des nombreux emplois offerts par la branche. Elle veille à ce que l'eau minérale naturelle et l'eau du robinet soient traitées comme deux

produits de qualité, mais fondamentalement différents.

Un grand nombre de parlementaires adhèrent à ces principes et objectifs. Devenez à votre tour membre de la CI Eaux minérales !

Votre inscription est la bienvenue à l'adresse office@eau-minerale.ch.

Cordialement,

Christophe Darbellay

Président de la CI Eaux minérales

PSSCHHHH – LA CAPSULE

Chère lectrice, cher lecteur,



En qualité d'embouteilleur d'eaux minérales comme en qualité de président de la SMS, je suis exposé au feu des médias. Jusqu'ici, j'ai donné des conférences de presse pour mon entreprise. Les rôles sont clairement distribués. En tant

que petit acteur sur le marché, je peux marquer des points par ma personne, grâce à mes collaborateurs et – bien sûr – grâce à nos produits. Je sens un bon capital-confiance. En tant que président d'une association d'envergure nationale, avec des membres qui, pour certains, opèrent au plan mondial, les choses sont différentes du point de vue médiatique. Les attaques dont nous nous faisons l'écho dans la présente newsletter se font plus dures et, dans certains cas, déloyales. Il faut qu'on s'y fasse. Mais une chose est claire pour moi: défendre notre eau minérale naturelle est à la fois un devoir et un honneur pour nous tous – grands et petits embouteilleurs. Il n'y a pas produit plus naturel que l'eau minérale que nous livre la nature au sortir de la source. La mission des producteurs d'eau minérale – la loi est sans ambiguïté sur ce point – est de garantir ce caractère originel par un embouteillage en récipients munis d'un dispositif de fermeture, effectué sur place et entouré du plus grand soin. De par ces prescriptions légales, chaque embouteilleur est une pièce importante du puzzle régional. Qui dit entreprise, dit emplois, et les mesures proactives de protection des sources sont aussi bénéfiques pour la nature et l'écosystème autour des sources d'eau minérale.

Je vous souhaite d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année.

Urs Schmid

Président de l'Association suisse des sources d'eaux minérales et de producteurs de soft drinks (SMS)

Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks

Secrétariat général: T 044 221 21 84
Engimattstrasse 11 F 044 211 62 06
Case postale 2124 E office@eau-minerale.ch
CH-8027 Zurich www.eau-minerale.ch



Mix
Produktgruppe aus vorbildlich bewirtschafteten Wäldern und anderen kontrollierten Herkünften
Zert.-No. SGS-COC-2737
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council